



# OUVREZ LES GUICHETS ! RÉGULARISEZ !



Depuis des années, les préfectures, en Île-de-France et ailleurs, utilisent la dématérialisation pour bloquer les demandes de régularisation ou de renouvellement de titre de séjour des personnes étrangères... Le Conseil d'État, saisi par nos associations, vient de nous donner raison en rappelant la nécessité d'un accompagnement des personnes et du maintien d'un accueil physique au guichet.

Et pourtant, la préfecture de Bobigny maintient le tout numérique, ne donne plus de rendez-vous pour les premières demandes et, pire, refuse d'appliquer les décisions du Tribunal administratif qui l'obligent à délivrer des rendez-vous pour déposer un dossier. Elle semble préférer demeurer hors-la-loi plutôt que de laisser les personnes étrangères exercer leurs droits !

Et pour ceux et celles qui parviennent enfin à déposer un dossier, après des années d'attente, l'issue est trop souvent un injuste refus de séjour avec obligation de quitter le territoire !

## Ils et elles vivent ici, étudient ici, travaillent ici : régularisation !



Mardi 21 juin / 12h à 16h / Bobigny

**Rassemblement festif devant la préfecture**

**Pique-nique / Prises de parole / Interventions musicales**

**Esplanade Jean Moulin devant la préfecture de Bobigny (M° et T1 Pablo Picasso)**